

MAIRIE DE CORGOLOIN
21700 CORGOLOIN

Tél : 03.80.62.98.19

Mail : journal.corgoloin@orange.fr

Site internet : www.corgoloin.com

SOMMAIRE

L'EDITO DU MAIRE
ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX
INFORMATIONS MUNICIPALES
CIVISME – VIVONS ENSEMBLE
AU FIL DES EVENEMENTS
TRAVAUX
LA VIE DU VILLAGE ET ASSOCIATIVE
CORGOLOIN D'AUTREFOIS
ETAT-CIVIL – AGENDA COMMUNAL

Comité de Rédaction :

Annick SAUVAIN – Mathilde PICALET
Vincent RODIER – Cécile PAGANT – Irène LENOIR
Patricia DEBARBOUILLÉ

Sous la présidence du maire
Dominique Véret

L'ECHO DE



LA PIERRE



ET DU VIN



Bulletin Municipal
n°88
AVRIL 2021

L'EDITO DU MAIRE

Corgolinoises, Corgolinois,



Notre pays ainsi que le reste du monde, est toujours confronté à la pandémie du coronavirus. Nous espérons que la vaccination prendra de plus en plus d'ampleur et que nous pourrions vivre des jours meilleurs. Certains de nos concitoyens ont eu la possibilité de recevoir une première dose voire sont totalement vaccinés. Une antenne de vaccination est mise en place à Nuits-Saint-Georges pour vacciner les personnes de plus de 75 ans à mobilité réduite, quelques Corgolinois sont concernés.

Malgré cette pandémie, la commune doit aller de l'avant. Cette période est propice au vote du budget 2021 et le Conseil Municipal tenait à vous informer des travaux prévus pour cette année. La rénovation des menuiseries de l'agence postale a été réalisée ainsi que la mise aux normes du terrain de football ; ces travaux sont en partis subventionnés.

Nous avons prévu, place de la mairie, la réfection de la façade, la création d'un bureau, le changement de la porte du garage technique ainsi que l'amélioration de l'éclairage autour de la place pour illuminer notre marché communal. Concernant le marché nous agrandirons la place. Ces travaux feront l'objet de demandes de subventions. Les portes de l'église seront rénovées. Des volets changés, des bennes à végétaux achetées, l'entretien de bornes à incendie, du marquage au sol ainsi que points à temps pour la voirie sont prévus au budget.

À la suite de l'embauche d'un nouvel employé communal, nous avons décidé de ne pas reconduire un contrat d'entretien de nos espaces verts, sauf l'élagage de nos arbres.

L'enquête publique concernant le PLU est désormais terminée. Le commissaire-enquêteur nous a remis son rapport définitif. Dans l'ensemble il a été émis un favorable. Le Conseil Municipal devra maintenant l'approuver. Il pourra être consulté sur le site de la mairie ou en mairie.

Vous trouverez ci-joint un article sur l'urbanisme et notamment sur les dossiers à monter pour des constructions de murs, de clôtures, de piscine, d'abri de jardin, de modifications ou de créations d'ouvertures..... Nous avons constaté que beaucoup se lançaient dans des constructions sans en faire de demande préalable à la mairie. Nous indiquons le coût de la Taxe Locale d'Aménagement pour connaître le montant de cette taxe à prévoir dans votre budget.

Le Conseil Municipal est à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations et demandes.

Bonne lecture.

Dominique Véret.

ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2020

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU BASSIN VERSANT DE LA DHEUNE

Le Conseil Municipal désigne Mr Yves Chaudat en tant que membre de la commission géographique.

ORVITIS

Mr le Maire fait un point sur la situation de ventes des lots dans le lotissement « SAUSSY » avec un nombre de 43 lots effectivement vendus.

Une personne s'est manifestée en mairie, intéressée par l'achat d'un terrain appartenant à la commune. Des échanges se poursuivent.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Mr le Maire donne diverses informations sur «Comptoirs de Campagne» et la réunion du Conseil Communautaire du 16 novembre.

TRAVAUX 2020

- Les demandes de subventions pour le changement de la porte d'entrée de la Bibliothèque et la réhabilitation de l'Agence Postale Communale seront adressées au Conseil Départementale dans le cadre de l'Appel à Projets «Villages Côte d'Or»
- Un arrêté municipal a été pris relatif aux travaux de pose du réseau Fibre Optique sur la voie communale du vélo route.
- Il est rappelé l'utilisation de la décharge municipale.
- la chaudière de la Bibliothèque doit être très prochainement changée.

TRAVAUX 2021

- Mr le Maire présente un éventuel projet d'installation de toilettes semi automatiques sur la Place de la Mairie. Des renseignements seront pris quant aux subventions pouvant être sollicitées.
- Un devis sera demandé pour agrandir la Place la Mairie (réduire l'espace en gazon par la pose de dalles).
- Début janvier 2021, il sera étudié l'éclairage pour le marché communal.

SICECO

- Deux sinistres sur candélabres d'éclairage public se sont produits sur la RD 974. Les déclarations de sinistres ont été faites auprès de Groupama et les suites sont en cours.
- Mise en place et dépose de nos illuminations de Noël : opération de pose le 10 décembre matin et opération de dépose le 21 janvier 2021 matin.

PLU

Un arrêté municipal sera pris prescrivant l'enquête publique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme, la modification du périmètre de protection des abords autour de l'église ainsi que la mise à jour du zonage d'assainissement. La publicité de cette information sera diffusée réglementairement sur la commune.

DIVERS

- Le Conseil Municipal évoquera en décembre le vote des subventions associatives.
- Une réponse sera envoyée à l'Association «La Bande aDoc» qui souhaite organiser un salon de rencontre ouvert au public de dessinateurs de bandes dessinées en associant les vigneron, à Corgoloin les 20 et 21 mars 2021.
- Organisation du temps scolaire rentrée 2020-2021 : le conseil municipal décide de conserver la semaine de 4 jours dans le cadre de l'organisation du temps scolaire rentrée 2020-2021 soit 8 demi-journées par semaine.
- Mr le Maire présente le compte-rendu du conseil d'école en date du 6 novembre 2020

ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2020

DELIBERATIONS

➤ ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ASSOCIATIVES 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser les subventions au titre de l'exercice 2020 aux associations suivantes :

- Association «L'AILE ET LA CUISSE » : 400€
- Association «AE2C» : 500€
- Amicale des Sapeurs-Pompiers du CIS des Deux Côtes : 400€
- Association «CHASSE DE CORGOLOIN»: 300€
- Association «CORGOLOIN TETE ET JAMBES» : 500€
- Association «FCCL» : 1 000€
- Association «LECTURE JEUNESSE CORGOLOIN» : 1 116€

➤ PRIMES EXCEPTIONNELLES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une prime exceptionnelle à des agents municipaux.

➤ DEPENSES INVESTISSEMENTS 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à mandater dans l'attente du vote des crédits au Budget Primitif 2021, les dépenses d'investissements à concurrence de 25% des montants inscrits au Budget Primitif 2020.

TRAVAUX

Différents devis ont été demandés ou le seront pour la réalisation de travaux en 2021 sur la voirie (réfection de peinture signalétique), sur des bâtiments communaux (réfection de la façade de la Mairie, travaux pour un bureau), agrandissement de la Place de la Mairie, contrat d'entretien des espaces verts, ...

Le changement de la porte d'entrée de la Bibliothèque est prévu autour du 24 décembre 2020.

MICA - AMENAGEMENT DE LA « GRANDE RUE »

Un rendez-vous sera organisé le 9 février 2021 avec les services du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) concernant le projet communal d'aménagement de la «Grande Rue».

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Maire donne différentes informations au Conseil Municipal suite à la réunion du Conseil Communautaire du 15 décembre 2020 sur les SPIC Eau Potable, Assainissement et Déchets (Redevance Incitative).

ORVITIS

Le Maire présente le compte-rendu de la réunion en date du 1^{er} décembre à Corgoloin en présence d'ORVITIS et du Cabinet de géomètre BAFU concernant le lotissement «Saussy» et les anomalies au niveau du fonctionnement en eaux pluviales des bacs de rétention Nord et Sud. Des solutions sont proposées par le cabinet «BAFU» (reprofilage du bassin de rétention).

SNCF - PONT DU LIET

Une rencontre sera organisée avec la SNCF concernant le Pont du Liet.

TERRAINS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal est informé que différentes personnes se sont manifestées en mairie, intéressées par l'achat de terrains appartenant à la commune. Un géomètre sera sollicité afin de borner tous les terrains.

PAS DE CONSEIL MUNICIPAL EN JANVIER 2021

ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2021

DELIBERATIONS

➤ DEMANDES DE SUBVENTIONS -PROGRAMMATION 2021-DETR ET CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le Conseil Municipal sollicite des subventions au titre de la DETR et du Patrimoine Communal concernant la réhabilitation du bâtiment communal de la Mairie pour un montant estimatif Hors Taxe de 58 566.32€, avec la création d'un bureau du Maire, la réfection complète de la façade du bâtiment de la mairie et l'installation d'un nouveau rideau électrique de l'atelier technique.

➤ CONVENTION PREALABLE DE SOLLICITATION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX EN MATIERE DE VOIRIE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer cette convention avec les services départementaux de la Côte d'Or pour des interventions sur la voirie communale.

ESPACES VERTS 2021

Des devis émanant de l'entreprise « Les Quatre saisons » ont été acceptés pour des prestations sur les espaces verts en 2021.

SICECO

Intervention de Philippe Héritier

- Une rencontre est prévue le 23 février prochain avec le SICECO pour l'estimation des travaux en 2021 à prévoir sur la commune (évaluation à 12 000€)
- Dépose des illuminations de Noël ;
- Points sur éclairage public ;
- Présentation de son compte-rendu de la commission «Développement Durable, transition énergétique et protection de l'environnement» en date du 15 janvier 2021 à la Communauté de Communes

CAUE

Un compte-rendu de la réunion du 9 février 2021 avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est présenté concernant le projet communal de l'aménagement de la «Grande Rue».

COMMUNAUTE DE COMMUNES ET SCOT

Interventions et compte-rendu du Maire et de conseillers municipaux qui ont participé à des réunions de commissions à la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges.

PLU

Le Maire rappelle que l'enquête publique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme est terminée depuis le 4 février 2021. Monsieur Philippe Colot, Commissaire Enquêteur va établir le Procès-verbal de Synthèse.

AFFAIRES SCOLAIRES

Le Maire informe le Conseil Municipal de la réunion du Conseil d'Ecole qui s'est tenu le 5 février 2021 avec entr'autre en ordre du jour, la prévision des effectifs des classes de septembre 2021.

Le Maire évoque la fermeture d'une classe à l'école maternelle au Conseil Municipal. Il adressera un courrier contestant cette décision à Madame la Rectrice de l'Académie de Dijon, cosigné des Maires du RPI soit Comblanchien et Premeaux Prissey.

Le Maire évoque de même le renouvellement éventuel du matériel informatique des écoles.

DEPART A LA RETRAITE EMPLOYEE COMMUNALE

Le Maire informe le Conseil Municipal que Madame Sylviane Gautheret, Adjoint Technique Territorial à l'école maternelle (entretien des locaux), fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} mai 2021.

La commune de Corgoloin procédera à la publicité d'une annonce pour recruter un nouvel agent.

.../...

ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2021 (suite)

EMBAUCHE NOUVEL AGENT ENTRETIEN

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'embauche de Monsieur DIDIER Joseph en tant qu'Agent Technique Territorial sous Contrat à Durée Déterminée d'une durée de 6 mois, pour des tâches d'entretien de nos espaces verts et autres entretiens.

DIVERS

- Point sur les ventes de lots dans le lotissement «Saussy».
- Dates des prochaines Elections Départementales et Régionales : 13 et 20 juin 2021.
- Passage du Tour Optique 2000 (voitures d'Epoque) sur la RD 974 prévu le 20 avril 2021.
- Dans l'attente d'informations sur le salon ViniBD à Corgoloin en mars 2021.
- Le Maire évoque le mail de Madame Irène Lenoir concernant la sécurité et la vitesse excessive des véhicules dans la traversée du Hameau de Moux. Cette question fera l'objet de réflexions et d'échanges avec le Conseil Départementale de la Côte d'Or.
- Intervention de Mathilde Picavet sur les animations à retenir dans le village : journée «Environnement» , la participation du CMJ sur une demi-journée de collecte pour les «Restos du Cœur» , l'idée d'organiser un circuit pédestre, organiser une journée terreau à l'ancienne décharge municipale.
- Prochain bulletin municipal courant mars 2021 ;
- Date du prochain Conseil Municipal: 10 mars 2021.



Dernières actualités

[Les élections départementales et régionales 2021 sont reportées en juin](#)

En raison des risques sanitaires liés à l'épidémie de Covid-19, les élections départementales et régionales qui devaient se tenir en mars 2021 sont reportées en juin 2021.

Des mesures spécifiques seront mises en place. La loi portant ce report est parue au *Journal officiel* le 23 février 2021 et le décret de convocation des électeurs le 7 mars 2021.

Dates et périodicité des élections politiques			
Élection	Prochain vote	Précédent vote	Durée du mandat
<u>Départementales</u>	1 ^{er} tour : 13 juin 2021 2 ^d tour : 20 juin 2021	Mars 2015	6 ans
<u>Régionales</u>	1 ^{er} tour : 13 juin 2021 2 ^d tour : 20 juin 2021	Décembre 2015	6 ans
<u>Présidentielle</u>	2022	Avril-mai 2017	5 ans
<u>Législatives</u>	2022	Juin 2017	5 ans
<u>Européennes</u>	2024	Mai 2019	5 ans
<u>Municipales</u>	2026	Mars et juin 2020	6 ans

 **A noter** : les sénateurs ne sont pas élus directement par les électeurs, mais par un collège distinct formé de députés et d'élus locaux. Les prochaines élections, en septembre 2021, concerneront les sénateurs des Français établis hors de France.

INFORMATIONS MUNICIPALES

NOUVEAUX ARRIVANTS

Il est rappelé que les nouveaux habitants de Corgoloin sont invités à se présenter en Mairie, munis de leur livret de famille.



RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE



Le recensement à l'âge 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent cet anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Il permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (**JDC**). Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire. Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

95 grande rue -21700 CORGOLOIN

Ligne directe de téléphone : 03 80 62 71 42

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h à 11h30



PANNEAUX D'AFFICHAGES



Récapitulatif de leurs installations :

Place de la Mairie – Point Poste – Ancienne Gendarmerie - Impasse du Fourneau

Place des Peupliers - Place des Platanes -Rue du Cassis – Rue du 19 mars 1962

Lavoir de Cussigny – Lavoir de Moux

DEFIBRILLATEUR

Un défibrillateur est installé aux abords de la salle des fêtes



COLLECTE DES BOUCHONS



La collecte de bouchons plastiques a lieu **toute l'année** :

AGENCE POSTALE COMMUNALE

95 grande rue -21700 CORGOLOIN

Ligne directe de téléphone : 03 80 62 71 42

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h à 11h30



Encourageons cette bonne action qui ne coûte rien et apporte beaucoup aux personnes en situation de handicap.

Pensez dès à présent à garder vos bouchons !

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES TOMBANT UN JOUR FERIE

Attention, aucunes collectes d'ordures ménagères les jours fériés.

Les tournées tombant un jour férié seront décalées :

- **Judi 13 mai 2021 (Ascension) avancé au Mercredi 12 mai 2021**
- **Judi 11 novembre 2021 avancé au Mercredi 10 novembre 2021**



INFORMATIONS MUNICIPALES

INFORMATIONS SUR LES TARIFS 2021 DE LA REDEVANCE INCITATIVE

La Communauté de Communes fait face à une diminution de ses recettes (rachats des matières triées, comme le verre par exemple) et subit diverses augmentations telles que :

- ↗ L'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) appliquée sur le traitement des Divers Non Recyclables des déchetteries et des ordures ménagères depuis plusieurs années (+5€/tonne).
 - ↗ La réévaluation annuelle des tarifs de prestations (+1%).
 - ↗ Les dépôts sauvages aux Points d'Apports Volontaires de plus en plus nombreux.
 - ↗ L'augmentation des refus de tri pour les emballages recyclables
- Rappel du coût global 2019 des refus = 175 725 € soit 5.75 €/habitant, tout secteur confondu.**

Parmi les refus de tri, on distingue des erreurs récurrentes:

- ✚ Les erreurs classiques de tri, c'est-à-dire des déchets mal triés non recyclables à l'heure actuelle: pots de yaourt, barquette plastique et polystyrène, film plastique.
- ✚ Des emballages non vidés.
- ✚ Des erreurs de flux : verre, papiers.
- ✚ Beaucoup d'incivilités, à savoir des déchets qui devraient être déposés en déchèteries (gros cartons, grillage, vêtements, chaussures, bâches plastique, papier peint, bois, appareils électriques, objets divers ...) et beaucoup d'ordures ménagères.

Ces éléments contraignent à redéfinir à la hausse ses tarifs de Redevance Incitative.

Les erreurs de tri c'est fini !

INFORMATIONS SUR LES FORMALITES A ACCOMPLIR POUR ENGAGER DES TRAVAUX

Votre projet nécessite d'effectuer une demande d'autorisation auprès des services d'urbanisme de votre commune : un **permis de construire ou déclaration préalable** de travaux. **Mais quelle est la différence entre ces deux demandes ?** Laquelle correspond aux critères de votre projet ? Toutes deux sont des dossiers administratifs. Ils permettent à l'administration de vérifier que votre projet respecte les règles d'urbanisme en vigueur.

Vous allez déposer un permis de construire ou une déclaration préalable, vous serez soumis au paiement de la taxe d'aménagement et de la redevance d'archéologie préventive. **Il est important d'anticiper le paiement de la taxe d'aménagement. Il s'agit d'un impôt local qui est dû pour toute construction ou extension d'une superficie supérieure à 5m².** Les bénéficiaires de cette taxe sont la commune et le département.

Son montant dépend de la surface taxable. Le taux de la part communale de Corgoloin est de 4 %.

QUEL EST LE MODE DE CALCUL DE LA TAXE D'AMENAGEMENT ?

ASSIETTE (m ² ou nombre)	X	VALEUR FORFAITAIRE (en euros)	X	TAUX
Surface taxable créée		767 €* le m ² (en 2021)		COMMUNAL Fixé par délibération des communes Commune de : % <u>Taux communaux</u>
Surface des bassins de piscine		200 €* le m ²		
Surface des installations de panneaux photovoltaïques au sol		10 €* le m ²		
Nombre de places de stationnement extérieur		2 000 €* l'emplacement (peut être porté à 5 000 € par la collectivité)		DEPARTEMENTAL Fixé par délibération du conseil départemental de la Côte d'Or (1,3 % pour l'année 2018)
Nombre d'emplacements de tentes, caravanes, résidences mobiles de loisir		3 000 €* l'emplacement		
Nombre d'habitations légères de loisirs		10 000 €* l'habitation		Redevance d'archéologie préventive (RAP) Fixé à 0,40 %

*Valeur forfaitaire nationale

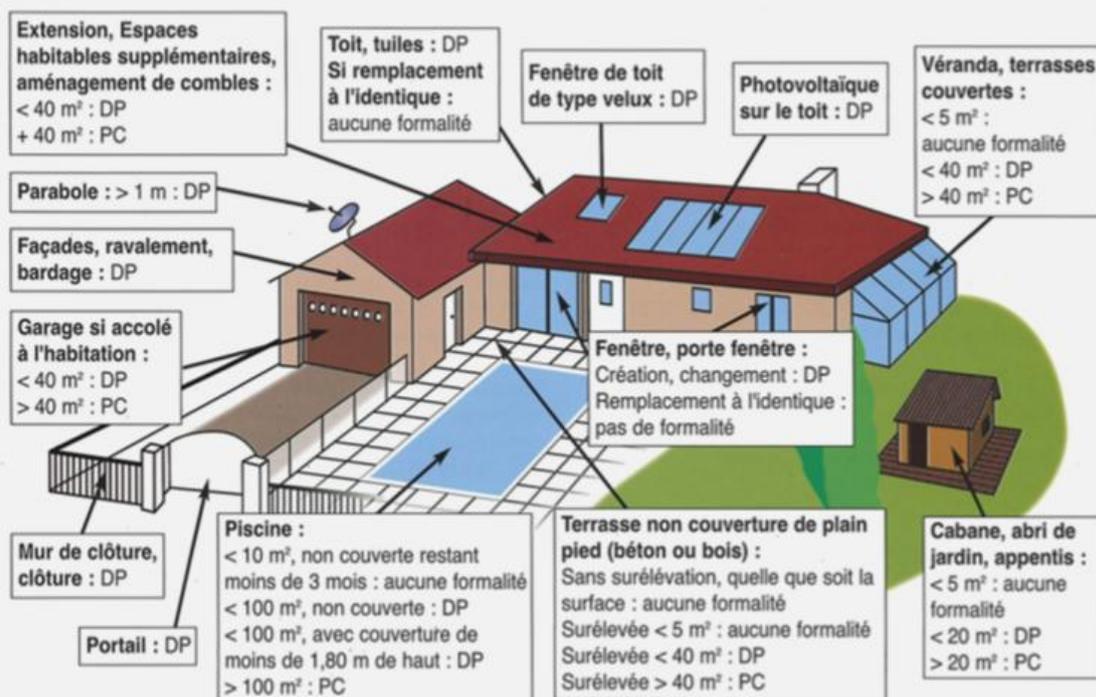
INFORMATIONS MUNICIPALES

Permis de construire ou déclaration préalable ?

Il existe différentes demandes de travaux :

- ceux soumis à permis de construire (PC)
- ceux soumis à une déclaration préalable (DP).

Le schéma ci-dessous n'ayant qu'un caractère indicatif, il convient, pour tous projets de travaux, de s'adresser au préalable à la mairie afin de vérifier, s'il y a lieu, de constituer un dossier.



	Déclaration préalable de travaux pour une maison individuelle et ses annexes Cerfa N°13703*07	Déclaration préalable Autres travaux Cerfa N° 13404*07	Permis de construire pour une maison individuelle et ses annexes Cerfa N°13406*07	Permis de construire Autres Cerfa N° 13409*07	Permis de démolir Cerfa N° 13405*06	Aucune formalité
Construction < à 5m ²						🏠
Construction nouvelle entre 5m ² et 20m ²	🏠	🏠				
Construction nouvelle > à 20m ²			🏠	🏠		
Extension < à 40m ²	🏠	🏠				
Extension > à 40m ²			🏠	🏠		
Modification de l'aspect extérieur (ravalement, modification de façade, toiture...)	🏠	🏠				
Aménagement intérieur (ex: combles) < à 40m ²	🏠	🏠				
Aménagement intérieur (ex: combles) > à 40m ²			🏠	🏠		
Clôture	🏠	🏠				
Démolition					🏠	

[Le guide de la taxe d'aménagement - Services Etat Côte-d'Or](http://www.cote-dor.gouv.fr)
www.cote-dor.gouv.fr › [le-guide-de-la-taxe-d-amenage...](#)

[Calcul de la taxe d'aménagement en Côte-d'or](http://www.tax-amenagement.com)
www.tax-amenagement.com › [cote-dor](#)



Pôle Rénovation Conseil

guichet unique pour la rénovation
sur le territoire

Service gratuit et indépendant, le Pôle Rénovation Conseil est ouvert à tous les propriétaires de logements sur le territoire du Pays Beaunois.

Sa mission ?

Vous **simplifier la rénovation** de votre logement en vous informant et en vous accompagnant tout au long de votre projet :

- ✓ Priorisation des travaux à réaliser,
- ✓ **Solutions techniques** envisageables,
- ✓ Appui à la recherche de professionnels,
- ✓ Présentation personnalisée **des aides mobilisables**,
- ✓ Critères de performance à respecter,
- ✓ Vérification de la conformité des devis.



Le plus ?

En fonction de votre projet, le Pôle Rénovation Conseil vous propose :



- ✓ La prescription d'un **audit énergétique** Effilogis,
- ✓ La réalisation d'un plan de financement,
- ✓ Une **aide au montage des dossiers** de demandes d'aides,
- ✓ Un accompagnement dans la réalisation des travaux.

Des aides locales ?

En plus des aides nationales, **'l'AIDE RÉNO'** de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges vous aide à financer vos travaux de rénovation énergétique :

- ✓ **Sans conditions de ressources**,
- ✓ Propriétaire privé occupant d'une maison individuelle à titre de résidence principale et de plus de 15 ans,
- ✓ Aide jusqu'à 7 000 € en fonction du projet.



Contactez le Pôle Rénovation Conseil !

03 80 24 55 60 ou polerenovation@paysbeaunois.org
www.polerenovation.org

INFORMATIONS MUNICIPALES



Distribution de terreau

L'ancienne décharge municipale sera ouverte exceptionnellement les :

Samedi 10 avril 2021

et

Samedi 17 avril 2021

De 8h à 11h30



Pour mise à disposition de terreau de jardinage pour les habitants de la Commune.

Coupes de Bois - Affouages

Définition

« L'**affouage** est la possibilité donnée par le Code forestier à un conseil municipal de réserver une partie des bois de la forêt communale pour l'usage domestique des habitants. Le mot "affouage" date du XIII^e siècle. Il vient du verbe, en ancien français, "affouer" qui signifie chauffer, du latin "affocare". Bien que le mot affouage soit souvent utilisé comme synonyme de bois de chauffage, il fait référence à un mode bien particulier de mobilisation des bois propre aux forêts communales. (Source wikipédia) »



La Commune de Corgoloin propose des coupes de bois à ses habitants. Si vous souhaitez retenir un affouage, veuillez vous inscrire à partir du 1^{er} septembre jusqu'au 30 septembre 2021 au secrétariat de Mairie aux horaires d'ouverture.

Dans le journal local « Le Bien Public »....



Les traditionnels vœux n'ont pas pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire. Néanmoins, Dominique Véret, maire de Corgoloin a souhaité informer les Corgolinois en évoquant les actualités et les projets sur la commune.

Ainsi, l'année 2021 sera rythmée par des travaux actés et validés comme la mise aux normes du terrain de football, les rénovations d'éclairage sur le Chemin Neuf.

L'édile précise aussi que des projets de travaux sont à prioriser en fonction du budget 2021 et sont en attente de subventions. Pour les aménagements de rénovation seront concernés : la façade de la mairie, le rideau roulant de l'atelier de l'agent communal ainsi que la réfection des portes de l'église Sainte-Anne.

Il sera également question de sécurité avec le marquage au sol des passages piétons de la Grande Rue et de la vidéosurveillance aux points verts de la commune où malheureusement encore trop d'incivilités et d'abandon des déchets sont constatés.

Ceux-ci ont d'ailleurs pu être sanctionnés par la communauté de communes au travers de pénalités ajoutées sur la facture des habitants irrespectueux.

D'après le maire, 2021 sera aussi une année de réflexion sur les travaux de voirie à engager entre 2022 et 2024 au niveau de la Grande Rue.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Inscriptions à l'école maternelle

Une fermeture de classe en maternelle du RPI de la Côte de Nuits sur la commune de Corgoloin est en prévision pour la rentrée 2021.

Les parents concernés doivent se faire connaître au plus tôt pour leur besoin d'inscription en contactant Madame Emmanuelle Bridet, directrice, par téléphone au 03.80.62.98.30.

Les inscriptions concernent principalement les enfants nés en 2018 et en 2019. Les familles d'enfants nés en 2017 ou 2016 et non scolarisés dans notre R.P.I. peuvent également demander l'inscription de leur enfant.

Plan canicule

La canicule va faire son apparition. Restons attentifs à nos proches, voisins, nos anciens, nos enfants lors de forte chaleur et encore plus si un PLAN CANICULE devait être déclenché. Un grand merci à tous et toutes pour cette vigilance et ces actes de solidarité dont vous avez déjà fait preuve.

Un registre est ouvert en mairie pour le suivi de ces personnes.

Vous pouvez aussi retrouver toutes les informations sur les gestes et attitudes à adopter à ce sujet sur les sites <http://www.inpes.sante.fr/> ou <http://www.sante.gouv.fr/>



Assistantes maternelles agréées



Confier son enfant à une assistante maternelle agréée offre les avantages d'un accueil familial dans un autre foyer à proximité de chez soi.

L'agrément valable 5 ans est délivré par le Président du Conseil Général. Il garantit la santé, la sécurité et l'épanouissement des enfants auprès d'une assistante maternelle qui a suivi une formation de base de 120h dont 60 h obligatoires avant l'accueil du premier enfant.

L'assistante maternelle agréée bénéficie d'un suivi de la PMI afin de l'accompagner dans sa mission d'accueil de l'enfant.

Plusieurs assistantes maternelles sont à votre disposition sur la commune pour accueillir vos enfants :

Madame Christelle BEAUMONT JEANNIARD

Route Départementale 974 – 06.23.90.89.05

Madame Martine PETOT

8 Route Départementale 974
Lotissement Fourneau III – 03.80.30.21.60

Madame Laurence CALLA

9 rue du 19 mars 1962 – 03.80.62.73.68

Madame Sandrine SAUVAIN

6 chemin de la Truode – 06.18.21.14.10

Madame Léana JULIEN

7 rue Guigone de Salins – 06.34.41.98.09

Madame Laetitia MONGOUACHON

22 rue du Cassis – 07.88.61.10.95



INFORMATIONS MUNICIPALES

Marché hebdomadaire

Depuis son ouverture en septembre 2020, notre marché hebdomadaire connaît toujours la même affluence malgré la crise sanitaire actuelle.



Tous nos commerçants sont heureux de vous retrouver **tous les vendredis de 16h30 à 19h** en raison du couvre-feu en vigueur, sur la place de la Mairie.



Bilan de la distribution des bons d'achats de Noël pour les enfants de la commune



En raison de la crise sanitaire, le traditionnel arbre de Noël n'ayant pas eu lieu, un bon d'achat d'une valeur de 13€ par enfant a été proposé en remplacement. Chaque famille concernée pouvait le retirer en mairie.

Bilan très mitigé :

Seulement 70% des enfants ont profité de ce bon à utiliser à la librairie Leclerc.

Domage pour les 30% qui ne se sont pas manifestés !



Bilan du concours de photos proposé dans le précédent numéro

Un concours de photos insolites était proposé dans le numéro 87 d'octobre 2020 sur le thème de l'hiver. Malheureusement, aucun retour en mairie.

Nous relançons ce projet pour ce printemps. Toutes photos (insolites, paysage,

patrimoine de Corgoloin et de ses hameaux) seront les bienvenues pour parution dans les prochains bulletins.



Tous à vos appareils photos à la recherche de perles à partager



Retourpar mail à : cm.conseillers@orange.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES – DATES A RETENIR



Matinée éco-citoyenne le 24 avril 2021

Les membres du Conseil Municipal avec le Conseil Municipal Jeune proposent à ses habitants de participer à cette matinée de nettoyage destinée à embellir notre environnement et à réaliser un acte participatif.

Au delà de la qualité de notre environnement, le geste que vous ferez en participant à ce moment collaboratif vous permettra de rencontrer d'autres habitants de la commune, de faire une balade autour du village et de donner aux enfants* l'exemple de l'implication de tous et de chacun dans la vie de notre beau village.

Voici le programme de cette matinée :

- | | |
|---------------|--|
| 9h00 | Accueil des volontaires sur la place de la mairie. |
| 9 h15 – 11h30 | Formation des équipes et nettoyage. |
| 12h00 | Fin de matinée et bilan de la récolte. |

Si vous le pouvez, vous munir de gants de protection et d'un gilet fluorescent. Les sacs poubelles seront fournis. A l'aube des beaux jours, ces petits gestes permettront de valoriser notre territoire et de le rendre plus agréable ! **Venez nombreux nous rejoindre et participer à cette action citoyenne.**

* Les enfants doivent être accompagnés de leurs parents

Balade pédestre familiale du patrimoine de Corgoloin et de ses Hameaux le samedi 29 mai 2021

La commission « Manifestations » a décidé de reprendre la « Balade au large de Corgoloin » en Pays de Nuits-Saint - Georges créée à la demande de l'Office du Tourisme.

D'une distance environ de 9 km sans difficultés particulières, cette balade au départ de la cabane de chasse dans les bois vous permettra de connaître les patrimoines naturels et culturels sur les hameaux.



Une participation financière libre, au bon vouloir de chacun, sera reversée au bénéfice de la coopérative des écoles du RPI de la Côte de Nuits.

Le programme :

- Rendez-vous à 13h30 devant la salle Georges Vigot
- Destination la cabane de chasse dans les bois en covoiturage
- Départ à 14h
- Retour vers 17h30

*Merci de prévoir de bonnes chaussures, bouteilles d'eau, encas....
Les poussettes ne seront pas les bienvenues !*

Attention : balade annulée en cas de pluie ou de mauvais temps et nouvelles directives gouvernementales.



VOL AU CIMETIERE

Ce n'est pas la valeur des fleurs ou des plantes posées sur un caveau qui est en cause, c'est la valeur symbolique pour les familles dans la peine : le vol est alors ressenti par elles comme une profanation. Les personnes qui y pénètrent doivent considérer qu'il est indispensable de prescrire toutes les mesures réclamées, ce qui impose la décence et la tranquillité.

Pour votre information, il est porté à votre connaissance que le règlement du cimetière (gestion des tombes, du columbarium et du jardin du souvenir) est affiché dans à chaque entrée du cimetière, et que 3 bacs à déchets « pots en terre-plastiques-végétaux) sont mis à votre disposition à l'entrée sud.

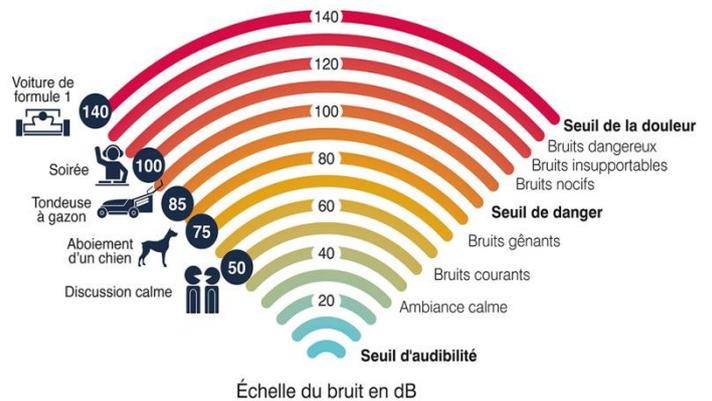
La municipalité vous serait très reconnaissante de bien vouloir respecter le tri dans les bacs adéquats.

BRUIT UTILISATION DES ENGIN A MOTEUR

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, motoculteur, débroussailleuse, tronçonneuse, perceuse, etc.) ne peuvent être effectués que :

- **du lundi au vendredi de 8h30/12h - 14h30/ 19h30**
- **le samedi de 9h/12h - 15h/19h**
- **le dimanche que de 10h/12h.**

L'infraction à cette règle peut être sanctionnée dès lors que le bruit causé porte atteinte à la tranquillité du voisinage, soit par la durée, soit par la répétition, soit par son intensité. Article 4 de l'arrêté préfectoral.



BRULAGE A L'AIR DE TOUS DECHETS

Tout brûlage de déchets quels qu'ils soient à l'air libre est strictement interdit sur l'ensemble de la commune, et ce tout au long de l'année.

Le non respect de l'arrêté préfectoral peut entraîner une amende d'un montant pouvant aller jusqu'à la somme de 450€.

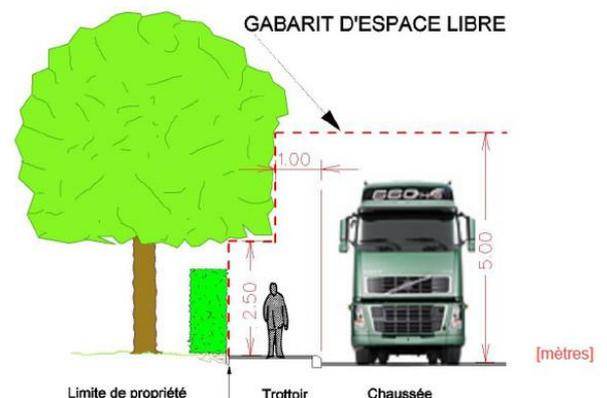
ENVIRONNEMENT

Art. R161.24 du Code Rural :



Il est rappelé que **la taille des haies** de clôture ou branches d'arbres est **obligatoire**, afin de n'obstruer en aucune façon le passage des piétons sur la voie publique et l'éclairage public.

Toutes tailles importantes (branches d'arbres, taille de haie, etc.) doivent être emmenées aux déchetteries prévues à cet effet et non dans les containers à végétaux de la commune.



La municipalité offre des colis gourmands aux aînés de la commune



Chaque année, vers la fin du mois d'octobre, la municipalité de Corgoloin organise un repas pour les aînés du village. À cause de la crise sanitaire, le banquet festif ne peut avoir lieu, mais les seniors n'ont pas été oubliés. Samedi 5 décembre, au matin, les élus municipaux, accompagnés par les enfants du conseil

municipal des jeunes (CMJ), ont procédé à une distribution de colis gourmands pour les habitants âgés de 70 ans et plus.

« En tout, 108 colis sont à distribuer », précise Annick Sauvain, deuxième adjointe.



Les aînés concernés ont été ravis de ce geste de la commune.

Le rituel de Noël des riverains de la Voie romaine et de l'avenue des Peupliers



Cela fait cinq ans qu'une dizaine d'habitants de l'avenue des Peupliers et de la Voie romaine à Corgoloin se réunissent en fin d'année pour décorer un sapin de Noël installé au croisement des deux axes.

Ils se sont retrouvés samedi 12 décembre 2020 pour procéder à la décoration d'un sapin haut de trois mètres, « un moment partagé qu'il fallait conserver malgré la situation », explique Alain Sauvain, qui réside Voie romaine. Une fois apprêté, le sapin est paré de boules et guirlandes de toute sorte, il n'y a pas de couleurs ni de thèmes imposés. Habituellement, chaque habitant participe à l'achat du sapin.

A cette occasion, la commune l'a offert à cette équipe de quartier en remerciements pour cette initiative de décors appréciée par tous.

Mathis Jeanniard élu "jeune maire"



Vendredi 8 janvier 2021 a eu lieu l'élection du maire du conseil municipal des jeunes (CMJ). Ce scrutin s'est déroulé sous l'égide de Dominique Véret, maire, accompagné de sa deuxième adjointe Annick Sauvain ainsi que de Cécile Pagant et Patricia Débarbouillé, conseillères municipales affectées à la commission jeunesse.

La maire actuelle du CMJ, Morgane Berbey, a dû laisser sa place car arrivée à sa majorité. En effet, le conseil se compose de onze membres âgés de 11 à 18 ans. À cause de la crise sanitaire, le programme d'actions du CMJ a été très restreint. Néanmoins, la jeune femme a pu, avec son équipe, faire la matinée citoyenne, qui consistait à nettoyer la commune, et participer à la distribution des colis pour les aînés à l'occasion des fêtes de fin d'année.

« J'ai toujours gardé le contact avec mon équipe en prenant de leurs nouvelles par message, mail... Je laisse ma place en espérant que les actions comme la collecte au profit des Restos du Cœur et la formation aux gestes de premiers secours et beaucoup d'autres idées seront possibles sous l'égide de Mathis », commente l'ancienne maire.

C'est à l'unanimité que Mathis Jeanniard, âgé de 15 ans, a été élu jeune maire, un poste qu'il occupera jusqu'à sa majorité. Il aura pour adjoint Raphaël Berbey. Le reste de l'équipe ne change pas. « J'espère pouvoir faire les actions prévues dès septembre 2021, car pour le moment, ce n'est encore pas possible avec la crise sanitaire », indique le jeune maire.

Dès la rentrée prochaine, des actions seront au programme et une campagne de recrutement se fera pour inviter tous les jeunes Corgolinois à participer au conseil municipal des jeunes.

Joseph Didier, un enfant du pays devenu employé communal



La commune de Corgoloin, sous l'égide du maire Dominique Véret, a décidé d'embaucher un nouvel employé communal au côté de Jérôme Siozac, l'agent déjà en poste. Ainsi, ils sont désormais deux pour procéder aux travaux sur la commune.

Embauché le 1er février pour un contrat à durée déterminée (CDD) de 6 mois, Joseph Didier, 22 ans, est un enfant du pays, ayant d'abord grandi à Moux, l'un des hameaux de Corgoloin. Après avoir passé sa scolarité à l'école de Corgoloin, puis au collège de Nuits-Saint-Georges, il a déménagé en Haute-Savoie et a suivi un apprentissage avec l'objectif de travailler dans un parc animalier. En préparant son baccalauréat professionnel, il s'est intéressé à la gestion des milieux naturels et de la faune en suivant des stages en relation avec le monde animalier. À l'avenir, Joseph Didier souhaite concrétiser un projet de ferme en permaculture avec une agriculture classique et maraîchage, mais il confie que « cela n'est pas évident car il faut une base financière et agroalimentaire ». Son pied-à-terre actuel étant la maison familiale à Moux, il peut expérimenter et commencer son projet agricole.

Montrant son intérêt pour travailler au sein de la commune, dont il a suivi les projets, il a postulé pour le poste d'employé communal proposé par la municipalité. « Je suis très heureux de pouvoir apporter mes compétences au côté de Jérôme, et d'avoir la possibilité d'en acquérir de nouvelles », déclare-t-il.

AU FIL DES EVENEMENTS



Restos du Cœur :

une collecte qui a mobilisé les Corgolinois

Depuis sa création en janvier 2015, le conseil municipal des jeunes (CMJ) de Corgoloin a organisé de nombreuses actions comme le service lors des repas pour les personnes âgées, le ramassage de déchets dans la commune, ainsi que des collectes pour les Restos du

Cœur. C'était le cas samedi 13 mars, au matin, où les habitants avaient été conviés à apporter leurs dons à la salle Georges-Vigot. La collecte a permis de réunir 73 kilos de victuailles, conserves, légumes, produits d'hygiène et de première nécessité, qui ont été ensuite remis à l'antenne des Restos du Cœur de Nuits-Saint-Georges.

« Une action « primordiale »

L'occasion pour Raphaël Berbey, 13 ans, adjoint à l'actuel CMJ et responsable de la collecte, de préciser : « Notre action peut paraître insignifiante à petite échelle certes, mais si tout le monde faisait comme nous, le terme "insignifiante" serait remplacé par "extraordinaire". Les dons sont extrêmement importants et nous trouvons cette collecte, comme toutes les autres, primordiale, notamment pour les étudiants qui souffrent énormément de la situation depuis plusieurs mois et tombent dans la précarité et la solitude ».



AU FIL DES EVENEMENTS A VENIR

Cérémonie du 8 mai 1945



La cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 devrait très probablement encore cette année se dérouler sans public.

Suivant les directives de la Préfecture de la Côte d'Or, le Maire ainsi que ses adjoints seront autorisés à aller déposer une gerbe de fleurs au monument aux morts sans accueillir de public, en respectant strictement les mesures de distanciation.

14 juillet 2021



La traditionnelle manifestation à l'occasion de la Fête Nationale est en attente pour le moment des nouvelles directives gouvernementales, au vu de l'évolution de la crise sanitaire actuelle.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

La municipalité a procédé à la pose des illuminations de Noël



Début décembre, Philippe Héritier, adjoint, et Laurent Villeret, conseiller municipal, ont encadré à la pose des illuminations de Noël sur la commune de Corgoloin. Ce sont 29 décors lumineux branchés en hauteur par l'entreprise Citéos. Depuis une dizaine d'années, ces illuminations illuminent la commune. Ces décors seront retirés à la mi-janvier.

Dans le même temps, d'autres conseillers ont décorés le sapin et la place de la Mairie.



L'Agence Postale s'est embellie



Implantée depuis 2009 au 95, Grande Rue, l'Agence Postale communale a bénéficié de quelques travaux de rafraîchissement, avec également un changement de façade avec la mise en place d'une nouvelle porte d'entrée.

Mi-février, des travaux de peinture ont commencé, principalement effectués par les agents communaux Joseph Didier et Jérôme Siozac, qui ont également procédé à l'agencement d'un coffrage pour limiter l'humidité et les pertitions de chaleur.

La porte d'entrée et les fenêtres ont été remplacées par un prestataire extérieur. Des armoires de rangement et un petit salon pour patienter ont été installés par La Poste.

« Il y a plus de lumière, d'espace et beaucoup moins de perte de chaleur, c'est nettement plus agréable pour travailler et accueillir les clients », déclare Sandra Villeret, qui gère l'agence.



TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Une taille de haute envergure....

Un élagage pour les saules du parc réalisé le 1 et 2 mars 2021 par l'équipe des «4 saisons».



Remise aux normes du terrain de Football

Arrivée des éléments par camion le 25 février à 11h30

Mise en place des abris de touche

Joueurs 2 x 5 places

Officiel 1 x 3 places

Déplacement de la main courante



C'est avec émotion que les anciens du village ont appris le décès de Philippe Paillard, survenu le 31 janvier dernier à l'âge de 80 ans(1941-2021). On se rappelle de lui quand il était directeur chargé des classes de fin d'études de 1963 à son arrivée jusqu'en 1971. A la suppression du Certificat d'Etudes Primaire Elémentaire, il assurera la direction des cours moyen jusqu'en 1982. Il reviendra à Corgoloin pour prendre une retraite bien méritée.



Son parcours scolaire : (en tant qu'élève et enseignant)

- ❖ ECOLE PRIMAIRE MIXTE DE BOURGOGNE
Chalon sur Saône 1945-1947
- ❖ ECOLE INTERCOMMUNALE
Puligny-Montrachet 1947-1952
- ❖ COURS COMPLEMENTAIRE
Chagny 1952-1956
- ❖ IUFM DE BOURGOGNE
Dijon 1956-1960
- ❖ ECOLE PRIMAIRE (son 1^{er} poste)
Mavilly-Mandelot 1960-1962
- ❖ ECOLE DE LA MAIRIE
Corgoloin 1963-1982
- ❖ ECOLE DE LA MAIRIE
Ladoix-Serrigny 1982-1996

1963 - Cours supérieur Fin d'études Ecole de la grand rue (corgoloin)



En route pour 19 ans à l'école de la Mairie, et non pas de la Grande Rue.

Philippe Paillard

Si vous vous reconnaissez, ou si vous retrouvez le nom de ces élèves, merci de contacter Annick en Mairie par mail cm.corgoloin@orange.fr

LA VIE DU VILLAGE

Souvenirs...Souvenirs

La Saint-Vincent tournante à Corgoloin en 2011.



Prix de vente :
6.00 € le verre
30.00 € les 6 verres

Société Saint-Vincent de Corgoloin

Nous fêtons le 10^{ème} anniversaire de cette magnifique Saint-Vincent Tournante que nous avons eu l'honneur d'organiser les 29 & 30 janvier 2011.

A cette occasion, des verres ont été réédités !

Ils sont disponibles à la vente chez Nathalie PETITOT

Domaine PETITOT Jean & Fils

26 place de la mairie – Tél. : 03-80-62-98-21

domaine.petitot@wanadoo.fr

Merci de bien vouloir prendre rendez-vous par téléphone ou email !

Paiement en espèces ou chèque au nom de la « Société Saint-Vincent de Corgoloin »

Poème pour les 10 ans de la Saint Vincent de Corgoloin (Philippe Héritier)

Rappelez-vous, il y a dix ans,
On célébrait la Saint Vincent
Quelle fête dans notre village
Pour cet évènement d'un autre âge.

Tout Corgoloin illuminé
Et décoré de toutes ces fleurs
Toutes ces régions représentées
Avec des scènes en vrai grandeur.

Défi qu'il fallait relever
Eh bien oui ! Corgoloin l'a fait
Tout commence par ces bannières
Qui tout le matin s'agitèrent.

Quatre-vingt-quatre associations
Ont défilé à l'unisson
Au milieu d'elles droits et sereins
Les Chevaliers du Tastevin.

Le ciel aussi nous a gâtés
Pas un nuage pour gâcher
Nul doute que le père Frot
A invoqué Dieu météo.

Et notre salle paroissiale
Eut un succès phénoménal
Rue du Petit Paris oblige
Représentée avec prestige.



A l'accueil, une jolie guinguette
Qui rappelle les moments de fête,
Dans la cour un des huit caveaux
Qui propose ce vin nouveau.

Et vous pouviez même en sortant
Admirez ces quelques danseuses
Ce sont celles du french cancan
Dans leur tenue voluptueuse.



Puis dans l'église, dignement
L'évêque célèbre religieusement
Une cérémonie adaptée
A l'ensemble des sociétés.

Montent les voies d'une chorale
Pour célébrer cet évènement
Sous le regard bien ancestral
De Sainte Anne et de Saint Vincent.

Traditionnelle bénédiction
Qui promet à nos vigneron
Vineusement une bonne année
Avec du vin à satiété.

Oh oui ! Les verres se sont tendus
Pour recevoir les meilleurs crus
Versés par nos viticulteurs
A ces milliers de connaisseurs.

Toutes les rues sont décorées
Elles emmènent vers les caveaux
Tous les habitants ont tissé
Des fleurs et des calicots.

Preuve que l'on fait de belles choses
Quand Sociétés et Associations
Travaillent ensemble à l'unisson
Pour une Saint Vincent grandiose.

Deux ans plus tôt, tout ce beau monde
S'est affairé dans la tourmente
Mais les pièces de vin lâchent la bonde
Ha ! Quelle belle Saint Vincent tournante



Gageons que cette foule en liesse
Ait su apprécier tous nos vins.
Qu'ils gagnent leur lettre de noblesse
Et que l'avenir soit serein.

Pour les vins de la Côte de Nuits
La réussite aura son heure
Bravo aux gens de ce Pays
Vineusement vôtre mes Seigneurs.



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DES DEUX COTES

Le vendredi 19 Février 2021, lors de l'assemblée générale de l'Amicale, en comité restreint, un nouveau bureau a été élu. Il est ainsi constitué :

- Président : GAILLARD Sébastien – Vice-président : MARY Quentin
- Secrétaire : VAILLANT Mathilde – Secrétaire adjoint : CHAGNET Martial
- Trésorière : SCHMITT Emeline – Trésorier adjoint : ADED Akim
- Membres : KHRAMOFF Nicolas, PRANOVI Florian et VIT Jean-Louis.

Malgré une tournée des calendriers " sans contact", l'Amicale vous remercie pour votre mobilisation ainsi que votre générosité. Les mots de soutien particulièrement réconfortants ont été reçus avec beaucoup de bienveillance. Nous espérons pouvoir vous retrouver lors de notre prochaine tournée.

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES DEUX-COTES

Durant l'année 2021, les sapeurs-pompiers de la caserne sont intervenus 212 fois.

Devenir pompier, peut-être n'y avez-vous jamais pensé ?

Le Centre d'Incendie et de Secours des Deux Côtes recrute

Pour en savoir plus sur l'engagement de pompier volontaire, présentez-vous ou contactez le chef de centre de la caserne la plus proche de chez vous. Les pompiers auront plaisir à vous faire partager leur passion et à vous expliquer que vous aussi vous pouvez vous engager.

Conditions d'engagement

- Avoir entre 16 et 55 ans ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Etre motivé(e) et être en bonne condition physique ;
- Etre en position régulière au regard des dispositions du code du service national ;
- Habiter à moins de 7 minutes du Centre d'Incendie et de Secours de votre secteur ;
- Disposer d'une certaine disponibilité ;

Être sapeur-pompier volontaire, c'est :

- Avoir la possibilité de participer à des missions de service public ;
- Accéder à une formation spécifique ;
- S'investir pleinement dans l'action ;
- Aider les autres ;
- La première marque de **CIVISME** ;

Comment ?

Après un entretien avec le chef de centre, votre dossier sera soumis à une commission de recrutement qui déterminera vos capacités à devenir sapeur-pompier volontaire. Vous serez également invité (e) à passer un examen médical.

sapeur-pompier volontaire moi aussi

Contact

Adjudant-chef VIT Jean-Louis (chef de centre)
06.87.38.96.88





Association des Ecoles du RPI de la Côte de Nuits

Vente de Sapins de Noël

123 sapins ont été livrés dans la matinée du 5 décembre avec une équipe au TOP (Stéphane, Lubin, Nicolas, Aurélien, Emmanuel et Sylvain)

Un grand MERCI à nos heureux clients, au Manoir Equivocal pour la plateforme logistique, à Gonnet Isolation et RM Toiture pour le prêt des camions.



La traditionnelle tombola s'est terminée cette année avec 71 grilles complétées.

Les gagnants ont été tirés au sort par des mains innocentes de l'école maternelle de Corgoloin :

Grille gagnante du bon d'achat de 100€ : Grille 31 de Julia DECOEUR

N°1 de chaque grille gagne une bouteille de crémant

Le meilleur vendeur gagne un bon d'achat de 30€ : 10 grilles remplies pour Evan JEANNIARD.

Merci à tous pour votre participation et félicitations aux vainqueurs !

Les prochaines manifestations:

- Vente de Fromages (février 2021) => **Annulée**
- Chocolats de Pâques (avril 2021) => **Annulée**
- Fêtes du Muguet le 1er mai 2020 => **Annulée**
- LOTO (juin 2021) => **Annulée**
- Buvette de la Kermesse (juin 2021)
- Vide-Grenier (septembre 2021)

Retrouvez toute l'actualité de l'association sur

<https://www.facebook.com/ae2c.asso> ou www.ae2c-asso.fr

A destination des anciens adhérents :

Suite à l'arrêt du club « Souriant au Passé », faute de repreneur, le solde de trésorerie a été reversé à l'Association des parents d'élèves du RPI de Corgoloin « AE2C ».

Cette décision a été entérinée le 11 février 2020.



VIE ASSOCIATIVE

Malheureusement, il est très difficile de se projeter et d'envisager une manifestation avec le club du FCCL.

Nous souhaiterions organiser notre vide-grenier de mai à Ladoix comme chaque année. Mais est-ce que la situation sanitaire nous le permettra et si oui est-ce que la municipalité de Ladoix-Serrigny nous l'autorisera ?

Sinon, on espère pouvoir organiser celui de début septembre.

On aimerait bien organiser une manifestation sur Corgoloin pour nouer des liens avec la population du village. On a des idées, il faudra qu'on en discute. Mais à l'heure actuelle on ne peut rien prévoir.



Si nous n'organisons aucune manifestation cette année, la situation financière du club, et comme celles de nombreuses associations, sera très compliquée. A savoir que nous avons payé toutes les charges comme les inscriptions d'équipes et les licences au district de Côte d'Or et à la ligue de Bourgogne comme pour une saison normale.

Côté sportif, nous avons repris les activités footballistiques depuis décembre et chaque mercredi après-midi pour nos 90 gamins âgés de 6 ans à 18 ans. Ils sont encadrés par nos jeunes éducateurs qui font respecter scrupuleusement les règles sanitaires imposées par la Fédération Française de Football. Des ateliers et des exercices sont organisés par groupes de 6 maximums, pas de jeu d'opposition, pas de contact. L'interdiction de vestiaires, la météo pluvieuse de janvier et de février ne les ont pas découragés pour répondre présents.

Pour les adultes au delà de 18 ans et pour les filles, la reprise devrait s'effectuer tout prochainement sous les mêmes restrictions que pour les jeunes.

Il semble désormais que la reprise des championnats ne se fera pas, et que nous nous dirigeons certainement vers une saison blanche. Toutefois si les conditions sanitaires le permettent des compétitions parallèles pourraient être organisées par la Ligue de Bourgogne Franche Comté de football vers fin avril début mai et jusqu'à fin juin pour permettre aux joueurs de reprendre une activité sportive.

Voilà ce que je peux te dire sur le club actuellement, notre activité est vraiment au ralenti.



UN EDUCATEUR D'EQUIPE

Pascal Sauvain



ASSOCIATION LECTURE JEUNESSE

Les P'tites Infos de la bibliothèque

Nos animations 2021



Ateliers CREA 15h-17h



Mercredi 31 mars : Décorations pour Pâques

Mercredi 26 mai : Bonne fête Maman

Places limitées – **réservation** lors des permanences ou par mail

(bibliotheque.corgoloin@laposte.net)



Partir en Livres

Vendredi 2 juillet - 19h30 sous réserve de non couvre-feu sinon horaire à confirmer

Soirée contée : les bénévoles invitent petits et grands à partir en voyage pour le merveilleux pays des histoires.....

Permanences

Mardi : 16h30 – 18h30 (couvre-feu : 16h30-17h45)

Vendredi : 16h30 – 19h30 (couvre-feu : 16h00-17h45)

Samedi : 10h00-12h00

Pour nous suivre : <http://bibliotheque-corgoloin.simplesite.com/>

  @bibliotheque.corgoloin

Place de la Mairie – 21700 CORGOLOIN



Toujours quelques petites nouveautés à découvrir....et passage du bibliobus de la médiathèque Côte d'Or fin mai



continuez à nous suivre sur les réseaux sociaux

[@bibliotheque.corgoloin](https://www.instagram.com/bibliotheque.corgoloin)

Nos animations, nos coups de cœurs, nos suggestions



Oyez ! oyez !

Bénévole
bienvenu (e) !!

Vous avez du temps, vous aimez raconter des histoires, vous aimez lire et partager...nous avons besoin de vous !!

Renseignements pendant les permanences ou contact par mail

CORGOLOIN D'AUTREFOIS

La Tradition des Conscrits

Autrefois, les jeunes gens appelés sous les drapeaux, « les conscrits », faisaient la virée des fermes pour quémander des œufs, des poules ou des sous, afin de faire la fête avant le grand départ pour effectuer leurs classes au service militaire.

D'où l'expression « courir les poules », bien connue aujourd'hui.

L'année des 20 ans est le moyen d'identification d'une classe : ainsi la classe 1927 (parfois appelée la 27) désigne l'ensemble des conscrits nés en 1907.

Dans beaucoup de village, des bals étaient organisés par les conscrits. Ceux-ci, accompagné d'un clairon, portaient généralement un canotier ou une casquette, une cocarde bleu-blanc-rouge au cœur de laquelle était inscrite l'année de circonscription.



Classe 1925

en haut: Soucletu Germain - Besot Pierre -
 Dusarou René - Henuot Pierre -
 Debout à gauche: Briet Bernard -
 assis: Cachet Georges - Demazière Gabriel
 commis de Joseph Rousseau - Duband Julien
 Pouleau Gabriel -
 Debout à droite Michaux Maurice -

Classe 1926

en haut: Burdin Yvan - Gagnard
 Guélin - Meyer René - Briet Georges -
 Coulon Gabriel -
 Duband Henri - Gatte Emile -
 Chapeau - Burdin Yvan -
 Briet Bernard - Davignot René -
 Cournois - Sequin Marcel - - ?



ETAT-CIVIL – NUMEROS UTILES –AGENDA

NOS PEINES

Le conseil municipal adresse ses sincères condoléances aux familles qui ont perdu un être cher et s'associe à leur douleur.

Henri MARTIN décédé le 6 novembre 2020 à Nuits St Georges

Philippe PAILLARD décédé le 31 janvier 2021 à Beaune

Gilberte JARROT décédée le 2 février 2021 à Beaune

Le conseil municipal présente ses plus vives félicitations aux parents :

Ferréol GASNIER né le 2 décembre 2020

Rose DRAGO LAJEANNE née le 4 décembre 2020

MARIAGE

Le conseil municipal présente ses plus vives félicitations aux jeunes mariés

NEANT

TELEPHONES UTILES

NUMEROS

SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18
Gendarmerie Nuits-St-Georges	03 80 62 44 51
Groupe Médical du Colombier 20 Place de la Mairie-Corgoloin Docteurs Catineau & Durand	03 80 62 90 51
Pharmacie de Garde	3237
SOS21- Médecins Généralistes	03 80 78 68 68
Maison Médicale de Garde 6 Av Guigone De Salins – 21200 Beaune	03 80 24 96 32
Hôpital De Beaune	03 80 24 44 44
Centre Anti-poison	03 80 29 37 97
Accueil Solidarité Famille M.S.P. 3 Rue Jean Moulin 21700 Nuits-Saint-Georges	03 80 63 35 41
S.O.S. Mains	03 80 55 55 55
ADMR Aide à Domicile en milieu rural	03 80 61 37 30
Disparition d'un enfant	116000
S.O.S. Amitiés	03 80 67 15 15
C.P.A.M.	3646
Enfance maltraitée	119
Allo Services Publics	3939
Drogues info Service	0.800.23.13.13
SIDA Info Service	0.800.840.800
Alcooliques Anonymes	03 80 30 27 00

AGENDA COMMUNAL

Samedis 10 et 17 avril 2021	Distributions de terreau
Samedi 24 avril 2021	Matinée éco-citoyenne
8 mai 2021	Cérémonie restreinte au monument aux morts
Mercredi 12 mai 2021	Collecte des ordures ménagères au lieu du jeudi (Ascension)
Samedi 29 mai 2021	Balade familiale
Dimanches 13 et 20 juin 2021	Elections départementale
14 juillet 2021	Rien n'est prévu au 31 mars 2021
	Concours photos
A partir du 1 ^{er} sept. 2021	Inscriptions en mairie pour des affouages

Prochaine Parution : Nous demandons à chacun de transmettre articles et informations dès que possible pour la prochaine parution prévue pour JUILLET 2021. Il est rappelé que tout article est soumis au comité de rédaction présidé par le maire, et que le journal doit être un instrument d'information, et en aucun cas un outil de publicité ou de propagande. L'équipe municipale reste à votre écoute.